

BUDGET 2014

Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues,

Nous voici donc réunis pour le vote de ce nouveau budget, le premier de cette quatrième mandature.

C'est peu de dire qu'une fois de plus, le budget communal a été établi dans un contexte de total désengagement d'un Etat qui impose aux collectivités les économies qu'il est incapable de réaliser lui-même.

Ainsi, dans son rapport annuel rendu public le 11 février dernier, la Cour des Comptes estimait que la France est "*dans une zone dangereuse en raison du poids croissant de la dette*".

La Cour pointait également le "*risque significatif*" que le déficit excède les prévisions du gouvernement.

Ces craintes ont été confirmées puisque le programme de stabilité 2014-2017 présenté dernièrement au Conseil des Ministres anticipe un déficit pour 2014 et 2015 supérieur de 0,2% par rapport aux précédentes prévisions.

Ces dérapages sont d'autant plus inquiétants car, si les déficits ont été creusés en 2008, non pas par la politique du gouvernement de l'époque mais bel et bien par la crise planétaire que nous avons traversée et qui a frappé toutes les Nations sans exception, la majorité de l'époque avait su mener une politique d'économies qui lui avait permis de redresser la barre au delà des objectifs qui lui avaient été assignés.

Elle avait su également amortir les effets de cette crise en sauvant notre système bancaire et notre monnaie européenne grâce à un activisme politique de notre ancien Président de la République, reconnu sur l'ensemble de la scène européenne et mondiale.

Force est de constater que ce n'est malheureusement plus le cas depuis 2012 avec une politique dépensière irrésolue dont les Français, notamment les classes moyennes paient le prix fort.

La politique menée ressemble furieusement à celle des années 1981-1983, avec les mêmes conséquences...en pire!

Et c'est cet Etat, incapable de présenter un budget en équilibre justement depuis 1981 (il y a des signes qui ne trompent pas), qui fait la leçon aux collectivités territoriales qui ont, elles, l'obligation de se soumettre à la règle d'or d'équilibre budgétaire!

Ainsi, la Loi de finances 2014 double-t-elle la baisse des dotations aux collectivités d'1,5 milliard d'euros en 2014 et autant en 2015.

Le gouvernement laisse ainsi courageusement le soin aux maires d'assumer seuls ce diktat et, le plus souvent, d'augmenter les impôts, faute de mieux, ce à quoi je me refuse totalement.

Ces maires, le plus souvent bénévoles, dépourvus de moyens et qu'on ne manquera pas de taxer de mauvais gestionnaires...

Mais ce n'est pas tout. Si les dotations baissent, les charges imposées par l'Etat augmentent de leur côté.

Je citerai pêle-mêle : la hausse des cotisations sociales, celle de la TVA, la réforme de la catégorie C, la suppression du jour de carence dans la fonction publique dont, hormis le coût, on commence à sentir les effets sur l'absentéisme, sans parler de cette aberrante réforme des rythmes scolaires qui, si elle avait dû être appliquée à la lettre, nous aurait coûté la bagatelle de 900.000 euros.

Le désengagement de l'Etat à Villiers c'est donc, pour la seule année 2014, 1.840.000 euros, soit :

- 400.000 euros de baisse des dotations;**
- 700.000 euros de transfert de fiscalité sur la collectivité;**
- 740.000 euros de transfert de charges.**

Ces chiffres représentent une hausse potentielle de plus de 8% de notre fiscalité.

Et bien, malgré ce hold-up fiscal, nous allons une fois de plus montrer l'exemple à ceux qui nous font la morale à longueur d'année.

Nous allons présenter un budget équilibré, sans hausse d'impôts et sans recours à l'emprunt.

Tout ceci sera rendu possible grâce à une parfaite maîtrise de nos charges, notamment la masse salariale et les charges de gestion courante, maîtrise constatée depuis déjà plusieurs années et qui a valu à la ville d'être créditée d'un 20/20 par la très exigeante association des contribuables associés.

La masse salariale, qui pèse pour 54,42% dans notre budget de fonctionnement, se situe dans la moyenne des collectivités de même importance. Et pourtant, cette masse salariale intègre des missions telles que la restauration, le cinéma, l'animation, la piscine qui sont la plupart du temps externalisées par les autres collectivités. Si nous avions adopté la même politique et confié ces missions au privé, le poids de la masse salariale serait ramené à 37,54%.

Nous poursuivrons notre politique de désendettement de la ville avec, cette année, 0 emprunt.

Par conséquent, tous nos investissements seront couverts par nos propres ressources.

Ces investissements seront cette année encore conséquents et montrent que l'ambition que nous avons pour notre commune ne faiblit pas. Citons entre autres:

Achèvement des écoles Camus et Gautier

Début de l'aménagement du parc de Friedberg (500.000 euros, dont 220.000 euros de subventions)

Travaux dans les bâtiments communaux (plus de 2.200.000 euros)

Travaux de voirie (2.000.000 euros)

Acquisition de la propriété Michot (1.000.000 d'euros)

etc, etc...

Ce sérieux budgétaire nous a permis, en 2013, de ne pas augmenter les impôts, de désendetter notre ville et d'enregistrer une hausse de notre épargne, tout en menant à bien nos projets!

C'est donc sur cette voie, la voie du sérieux budgétaire, la voie de l'ambition pour Villiers, la voie qui nous permettra de léguer aux générations futures une situation saine avec une dette qui aura été divisée par 2 d'ici 2020, la voie qu'ont également choisie, à une très large majorité les électeurs Villiérains, que je vous propose de nous engager pour 2014.